

STE-LUCE.—Malade depuis deux ans je remercie sainte Anne de m'avoir guérie.  
E. L.

ILE VERTE.—Il y a trois ans, mon enfant fut atteint de fièvres si violentes que M. le curé et le médecin me déclarèrent qu'il n'y avait pas d'espoir de guérison, et que je devais plutôt demander la mort de mon enfant, parce que s'il revenait à la santé, il resterait infirme ou fou. Je le mis sous la protection de la bonne sainte Anne en l'honneur de laquelle je fis dire deux messes. Il prit du mieux immédiatement ; un mois plus tard, il était parfaitement guéri.

L'été dernier, ce même enfant s'est coupé un pied avec une faux ; il a été trois mois sans pouvoir marcher. De nouveau j'ai eu recours à la bonne sainte Anne qui l'a beaucoup soulagé ; sa blessure, quoique grave, ne l'a pas fait trop souffrir. Maintenant il marche bien, mais il boite encore un peu. J'espère toujours que sainte Anne le guérira parfaitement.

Mille actions de grâces à cette bonne mère !

DAME J. PARADIS.

N. D. DU SACRÉ CŒUR.—Je dois à sainte Anne une grande reconnaissance pour la guérison d'une tumeur dont je souffrais depuis sept ans et que les médecins n'avaient pu faire disparaître.  
Dame P. G.

St-BONAVENTURE.—Bonne sainte Anne, je viens accomplir ma promesse de faire publier dans le *Messenger* la guérison de mon petit garçon. Merci, bonne mère, de cette grâce et de trois autres grandes faveurs que vous m'avez obtenues.

*Une protégée de sainte Anne.*